



France Chine Éducation

法中教育友好协会

Pour la promotion de la coopération éducative et culturelle
entre la France et le monde chinois : RP de Chine, Singapour, Taïwan.

LETTRE D'INFORMATION N°8 * 2010-2011*

16 juin 2011

L'association France-Chine-Éducation (F.C.E.) a été créée

le 29 septembre 2007 au Lycée Victor-Duruy, siège social.

33, boulevard des Invalides 75007 PARIS

Sommaire

- 01.- Compte-rendu de l'assemblée générale du samedi 29 janvier 2011.
- 02.- Colloque 2012 prévu le vendredi 21 janvier 2012.
- 03.- Fiche d'adhésion.
- 04.- Bureau national.
- 05.- Statistiques et correspondants académiques
- 06.- Délivrance des visas pour les voyages organisés vers la Chine.
- 07.- L'enseignement du chinois dans les établissements français du réseau AEFÉ dans le monde
- 08.- « Le Grand Jeu sino-américain », conférence de Pierre Charbonnier.
- 09.- Journée d'études Université de Picardie Jules-Verne Amiens du 12 mai 2011.
- 10.- Lycée Ste-Marie St-Dominique à Bourges.
- 11.- Ensemble scolaire de L'Estran à Brest
- 12.- Chinois : le Capes externe et les agrégations fermés pour la session 2012
- 13.- Remise des insignes de la Légion d'honneur à Evelyne KENDZIOR, correspondante académique à Amiens.
- 14.- Planète chinois.
- 15.- Luc Kiefer nous a quitté.

01.- Compte-rendu de l'assemblée générale du samedi 29 janvier 2011.

Ordre du jour :

01. - Rapport moral.
02. - Rapport financier et détermination des montants des cotisations.
03. - Etat des adhésions.
04. - Elections au Bureau national.
05. - Perspectives 2010-2011
06. - Colloque 2011.
07. - Questions diverses

Le droit de vote est subordonné à l'adhésion à l'association.



Joël BELLASSEN, Inspecteur général,
Jean-Pierre LORENZATI, Président,
Jean-Claude CHEVALIER, Trésorier

En présence de M. Joël BELLASSEN, Inspecteur général
Quinze académies sont représentées.



1

Siège social : FRANCE-CHINE-EDUCATION Lycée Victor-Duruy, 33, boulevard des Invalides 75007 PARIS

N° Siren 504 769 795 N° Siret 504 769 795 000 15 Site Internet : www.france-chine-education.fr

☎ 09 6218 2457 ☎ 01 39 72 60 13 ☎ 06 27 60 25 06 ✉ jeanpierre.lorenzati@orange.fr

Introduction :

Un premier bilan est tiré du colloque de la veille, qui est le premier colloque organisé par F.C.E. Il s'est tenu le 28 janvier au lycée JANSON-DE-SAILLY et a réuni plus de 120 participants. Le thème était fédérateur « Réussir un échange scolaire avec la Chine ».

Le président donne la parole à Monsieur l'Inspecteur général (joel.bel-lassen@education.gouv.fr) qui regrette de n'avoir pas pu y assister étant en mission en province.

Il souligne que ce qui est important dans la réussite du colloque c'est une bonne communication.

France Chine éducation est de son temps et répond à une demande.

Plus de 500 collèges et lycées proposent l'enseignement du chinois en France et à l'étranger. Ils ont besoin de donner une dimension internationale à leur projet.

Conjoncture et ouverture entre la France et la Chine : les années croisées linguistiques seront lancées en septembre 2011. L'Association Française des Professeurs de Chinois (AFPC) et France Chine éducation (FCE) devront y jouer leur rôle. Elles visent à améliorer la représentation des Chinois en France et des Français en Chine.

Le Président reprend la parole et propose que le thème du colloque de 2012 soit déterminé au début de 2011.

Les suggestions des membres de l'association seront les bienvenues.



D'autre part il informe l'Assemblée générale qu'une demande d'agrément a été déposée auprès du ministère fin août. Il précise qu'elle n'a pas pu être examinée début octobre en raison de l'absence à la commission ministérielle concernée d'octobre du rapporteur et du rapporteur adjoint. Elle sera examinée le 4 février, le résultat sera connu fin mars après approbation des différentes instances concernées.

Etre association agréée par le Ministère nous permet de nous faire reconnaître par tous les acteurs agissant pour l'Éducation nationale et aussi de faciliter l'obtention de subventions.

Le colloque 2011 a permis de dégager les problématiques liées aux échanges avec la Chine.

Joël BELLASSEN Inspecteur général, Jacques FRIZON Vice-président.

Quelle serait la date la plus adéquate en 2012 : en janvier et il y a de nombreuses opérations administratives : notation, DHG, journées portes ouvertes ?



Monsieur l'Inspecteur général dans le cadre des années linguistiques croisées, propose une fusion partielle des assemblées générales de l'AFPC et de FCE et une organisation commune du colloque 2012.

Pour l'AFPC cela signifie de découpler l'assemblée générale des professeurs du salon Expolangues car ce salon est maintenant bien connu de tous les enseignants.

Il s'agit de trouver un thème commun et une journée se déroulant dans la continuité : quelles sont les retombées et le suivi des échanges scolaires ?

Nous pouvons alors aussi envisager la participation de l'enseignement supérieur très largement impliqué dans les échanges avec la Chine.

Nous pourrions obtenir le label des années croisées linguistiques, cette manifestation pouvant s'inscrire dans ce cadre.

Il faut transmettre ces informations à l'AFPC. Le 5 février à leur assemblée générale seront présentés les tests de niveau de Chinois HSK et le CECRL (HSK examens de niveau en chinois, CECRL Cadre européen commun de référence pour les langues).

Anny FORESTIER Secrétaire générale.

Taiwan organise des examens similaires, c'est le Test of Proficiency (TOP).

Il faut fixer une date pour que les bureaux nationaux des professeurs et des chefs d'établissement se rencontrent avec les membres du bureau des affaires culturelles de Pékin.

Monsieur l'Inspecteur général insiste sur la notion de mobilité individuelle très importante aujourd'hui, FCE doit pouvoir proposer des conventions. De son côté la revue « Planète chinois » propose une rubrique parcours. Il présente les volontaires chinois. C'est un programme chinois différent de celui des assistants. Ils doivent travailler toute l'année au lieu de sept mois pour les assistants. Ils sont payés par le gouvernement chinois 1.000 US \$ par mois. L'établissement qui les accueille doit leur fournir



le logement gratuitement et les repas pendant toute la période d'ouverture de la restauration scolaire, ainsi qu'une inscription dans le Supérieur. L'Ambassade de France délivre un visa d'étudiant dorénavant en raison de cette inscription dans le Supérieur. Une convention spécifique doit être signée pour résoudre cette situation. Des arrangements administratifs sont en cours d'étude. Présentation des sections internationales de chinois en France et volonté d'obtenir la création de sections internationales de français en Chine

Questions posées

- sur la mobilité des jeunes scolaires.

- sur la couverture sociale des volontaires?

- Les volontaires sont payés et peuvent donc prendre en charge leur couverture sociale. Il faut cependant que le chef d'établissements s'assure de l'inscription auprès d'une assurance avant d'autoriser un volontaire à travailler.

Certaines régions, exemple la Bretagne, refusent d'héberger gratuitement les volontaires.

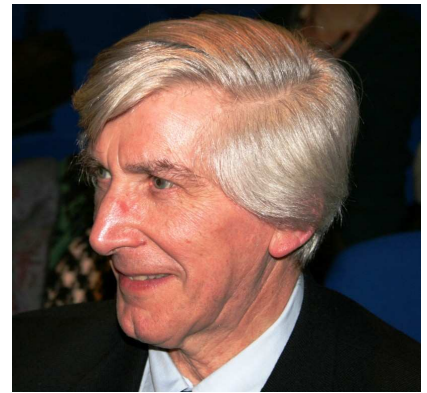
- Monsieur l'inspecteur général rappelle que les héberger est une obligation absolue du contrat. Les chefs d'établissement engagent alors les volontaires en connaissance de cause.



Jean-Luc GARCIA Secrétaire général-adjoint

- Préoccupations concernant les problèmes administratifs : - Il faut créer un document qui contient l'engagement à prendre une couverture sociale par les volontaires- Une réunion à la direction du ministère va étudier ces problèmes administratifs. Autre problème : accueillir des élèves chinois mineurs dans les lycées, comment leur reconnaître le statut d'étudiant ? Le CROUS ne les assure pas automatiquement.

-
Le président remercie M. l'Inspecteur général qui nous quitte et nous reprenons le cours de l'assemblée générale selon l'ordre du jour.



Daniel FOUCAUT, Etranger et Outre-mer

01.- 1.- Rapport moral :

Le président expose le rapport moral qui a été envoyé à tous les membres avec la convocation générale ainsi que le rapport du trésorier auquel était joint le compte de résultat.

Rapport moral du président à l'Assemblée générale du 29 janvier 2011 au lycée Victor-Duruy à Paris.

Je remercie tout d'abord M Joël BELLASSEN, Inspecteur général, et les Inspecteurs pédagogiques régionaux de leur soutien permanent.

Je remercie le Bureau national pour son implication et le travail effectué. Nous faisons un travail d'équipe et c'est ce qui est important si l'on veut avancer.

Le rôle des correspondants académiques est aussi fondamental pour démultiplier notre action sur le territoire. Le Bureau national compte sur eux pour être plus efficace dans l'aide que nous apportons aux lycées et collèges.

Le nombre d'établissements secondaires enseignant le chinois a maintenant dépassé les 535 collèges et lycées, dont 26 établissements à l'étranger. Le nombre d'élèves du secondaire concerné a encore augmenté de 9% à la rentrée de septembre 2010, ce qui signifie un doublement en neuf ans à ce rythme, sans prendre en compte les montées en charge.

Nous en sommes à 26.000 élèves dans le secondaire et plus de 18.000 étudiants dans le supérieur, mais aussi 19 écoles primaires et 13 CPGE. Ce qui signifie, avec les montées en charge cette fois-ci que nous serons à 50.000 élèves dans le secondaire d'ici trois ou quatre ans. L'enseignement supérieur est bien représenté car nous dépassons les 130 Ecoles et Instituts et les 65 Universités.

Cependant un manque dans ce dispositif est le fait que le chinois LV1 n'est pas encore inscrit aux concours des grandes écoles de commerce parisiennes !

Un problème n'est pas encore résolu, c'est celui du faible nombre de professeurs titulaires, seulement 40% ce qui pose des



problèmes pratiques de pérennité de l'enseignement dans les établissements, de professeurs contractuels qui doivent en même temps préparer les concours et de tentation pour les recteurs de supprimer l'enseignement du chinois quand il est enseigné par un contractuel alors que dans une autre langue, l'enseignement par un titulaire sera conservé. Cela est vrai pour l'enseignement public mais l'enseignement privé est beaucoup plus réactif et ouvre le chinois dans de nouveaux établissements. Sur le territoire métropolitain l'académie de Limoges a ouvert cet enseignement cependant qu'en Corse, dernière académie concernée, il y a une demande dans deux collèges mais pas de professeur disponible dans l'île de Beauté.

Notre premier souci est l'information des collèges et lycées par le canal des lettres d'information et de notre site Internet. L'échange de pratiques, de renseignements techniques de base simplifie beaucoup la vie des chefs d'établissements dans un domaine qui reste encore d'un accès souvent complexe.

Notre site permet aussi par le lien avec l'AFPC d'avoir une connaissance précise de l'état de l'enseignement du chinois dans chaque académie.

Pour ma part je m'emploie à tenir à jour la liste des établissements de tous niveaux enseignant le chinois.

Les échanges souhaités par les établissements qui n'en ont pas encore sont difficiles à trouver car le français est une langue rare en Chine. Le diplôme de fin d'études secondaires chinois ne comporte que l'anglais en tant que langue vivante étrangère. Les autres langues sont enseignées de façon facultative en tant que langue vivante 2. Ce qui restreint considérablement leur impact auprès des élèves et de leurs familles.

Nous en sommes à l'idée d'avoir deux établissements français fonctionnant avec un établissement chinois. Cela permet de faire un échange tous les deux ans et en rend la conduite plus légère.

Des possibilités d'échange existent avec Taïwan et Singapour.

Ceux d'entre vous qui sont intéressés peuvent en faire état auprès de nous afin de prendre contact. En ce qui concerne Singapour, c'est Monsieur Alain LABAT Chargé de mission d'inspection, ici présent qui est la cheville ouvrière de ces contacts (alain.labat@wanadoo.fr).

Nous avons tenu hier vendredi notre premier colloque dont le thème était « Réussir un échange scolaire avec la Chine ». En fait nous aurions dû prendre comme titre « avec le monde chinois ».

Il serait tout à fait intéressant pour les chefs d'établissements que nous puissions établir un Vademecum à leur usage tout comme Monsieur Alain LABAT en a établi en pour les professeurs.

Le Bureau national a retenu deux propositions à faire entériner par l'Assemblée générale concernant les cotisations : d'abord de pratiquer une cotisation uniforme pour les établissements et associations de 100€ et ensuite d'offrir la possibilité de cotisations

individuelles à 40€ avec remise d'un certificat fiscal. D'autre part six membres du BN sont arrivés au terme de leur mandat de trois ans et il convient de procéder à une élection.

FCE adhère à la Fédération des Associations Franco-chinoises créée il y a vingt ans par Monsieur Alain LABAT qui en est le président.

La liste de ces associations figure sur le site de l'AFPC.

Elles peuvent jouer un rôle important dans l'ouverture de l'enseignement du chinois en apportant leur appui aux établissements demandeurs.



Patrick MALVEZIN Trésorier-adjoint

Nous sommes en liaison avec nos services de coopération et d'action culturelle de nos ambassades (SCAC) qui nous apportent leur appui.



Gérard TISSERONT Communication

Le rôle de FCE est reconnu. Nous apportons aussi notre appui au SCÉREN-CNDP afin de faire connaître la nouvelle revue « PLANETE CHINOIS » qui va jouer un rôle équivalent à celui que Vocabulaire remplit pour les langues européennes. Elle apporte des éléments d'information aux chefs d'établissements concernant par exemple, l'équivalent chinois du DELF pour le français ou du TOEFL pour l'anglais, qui est le HSK, examen de niveau du chinois qui vient d'être modernisé, modifié et comporte maintenant six volets, depuis le volet élémentaire jusqu'à la certification qui permet de s'inscrire à l'Université en Chine.

Les adhésions augmentent régulièrement. Elles seront d'autant plus nombreuses que les établissements y trouveront leur compte par les informations recueillies, par la diffusion de ce qu'elles souhaitent faire connaître, ce qui se traduit par la diffusion de lettres d'information. Les avantages sont multiples : apporter l'information au chef d'établissement qui a rarement plus d'un professeur de chinois dans son établissement, le



conforter ainsi dans la conduite de cette discipline au quotidien comme devant son conseil d'administration et vis-à-vis de l'inspection académique, du rectorat et des parents d'élèves. Nous souhaitons continuer dans cette voie qui, bien comprise, est l'intérêt des élèves, des professeurs et des chefs d'établissement car elle s'adresse au monde chinois qui compte le quart de l'Humanité, qui vient de passer en 2010 au rang de deuxième puissance économique mondiale et joue un rôle de premier plan dans la vie de la planète, rôle en continuel développement.

Je vous remercie.

Le 11 janvier 2011,

Le président, Jean-Pierre LORENZATI.

Après quelques échanges le rapport moral est proposé au vote : Contre: zéro Abstentions : zéro, Pour : 25. Le rapport moral est adopté.

01.- 2. Rapport financier et montant des cotisations :

Jean-Claude Chevalier, trésorier, présente le compte de résultat :
RAPPORT du TRESORIER

COMPTE de RESULTAT 2009 – 2010

Ce compte de résultat est le premier qui détaille selon le plan de comptabilité des associations les produits et les charges qui peuvent être ceux d'une association comme la nôtre. Certains chapitres et certaines lignes sont vierges de résultat car cette année comptable n'a pas vu de produits ou de charges correspondants Ils ont cependant été mentionnés car ils seront selon toute vraisemblance utilisés lors des prochaines années et la lecture comparative des comptes de résultat sera ainsi facilitée.

Il a également été intégré une estimation du coût du travail bénévole de certains d'entre nous (le président pour 200 heures, le trésorier pour 50 heures et le secrétariat pour 10 heures à raison de 50 € de l'heure). Cette évaluation bien que totalement sous-estimée est importante aux yeux des institutionnels et des partenaires auprès de qui nous avons, en particulier, à solliciter des subventions dont le montant dépend en partie de la valeur totale de nos charges et de nos produits.

Cette année aura vu peu de dépenses, l'essentiel de l'activité de l'association ayant été du domaine de la communication via Internet. De ce fait, les produits ont couvert les charges et le résultat est excédentaire.

Pour autant, on remarquera que le montant perçu des cotisations est faible (4850 €) eu égard au montant adopté de la cotisation. Donc, peu d'adhérents. Plusieurs raisons peuvent être invoquées :

- un appel à cotisation insuffisant en septembre-décembre 2009 ;
- la nécessité de factures en bonne et due forme pour les gestionnaires et agents comptables ;
- le montant élevé de la cotisation qui peut être un frein. Cette hypothèse justifiera notre proposition de baisse de son montant pour la prochaine année.

On peut d'ores et déjà annoncer une campagne de cotisation 2010 – 2011 plus fructueuse, ce qui est une bonne chose eu égard aux dépenses projetées dont une campagne d'information de qualité et l'organisation du colloque du 28 janvier 2011.

L'association est à un tournant dans son fonctionnement. Elle clarifie son positionnement dans l'institution et prend sa place en tentant de développer ce qui est nécessaire et attendu des établissements adhérents. On retrouvera cette évolution dans l'exécution des budgets à venir.

Le 9 janvier 2011,

Le trésorier : Jean-Claude CHEVALIER

VOTE : Contre: zéro, Abstentions : zéro, Pour : 25. Le rapport financier est adopté.

Le trésorier propose de modifier la cotisation des établissements et des associations pour la ramener uniformément à 100 €, il propose également une cotisation individuelle à 40 € avec certificat fiscal de déductibilité.

Une demande est faite pour ramener la cotisation individuelle à moins de 40 €. Le président propose d'en rester là pour cette année mais de revoir à la baisse l'année prochaine si nos finances sont saines.

VOTE : Contre: zéro, Abstentions : zéro, Pour : 25. La proposition est adoptée.



01.- 3. Adhésions :

Le président rappelle que les informations seront à partir du 1er février transmises seulement aux membres à jour de leur cotisation, à l'exception des Actes du colloque qui seront envoyés à tous les établissements. Nous prenons le fonctionnement normal d'une association dans notre 4ème année après sa création. Ainsi la première lettre d'information sera-t-elle envoyée à tous les établissements ayant adhéré.

L'idée proposée par M. l'Inspecteur général à l'AG d'un colloque commun entre l'AFPC et FCE est une très bonne proposition à tous points de vue

En Chine une seule langue vivante est obligatoire pour le concours d'entrée de l'université, c'est donc l'anglais qui est concerné. Les autres langues vivantes n'ont que le statut d'enseignements facultatifs.

Sur le site de l'association des professeurs se trouve la carte de l'enseignement de Chinois de l'élémentaire au supérieur.

Les membres de l'association sont invités à rechercher des partenaires.

Le point sur les adhésions donne un effectif qui a triplé en peu de temps, pour 3/4 les collèges et lycées et pour 1/4 des adhérents individuels.

01.- 4. Elections au bureau national :

Cinq membres sortants se représentent, un membre sortant ne se porte pas candidat.

L'assemblée générale accepte de procéder au vote en deux étapes : d'abord pour se prononcer sur la demande des cinq membres sortants qui se représentent et ensuite sur le siège devenu libre.

L'AG accepte par 25 voix « Pour » de procéder en deux étapes :

Elle approuve par 25 voix la réélection des cinq membres sortants.



Le seul siège vacant est celui de Joël VALLAT, qui ne se représente pas, une candidate s'est déclarée par demande écrite mais n'est pas présente à l'assemblée générale étant donné un très important engagement antérieur. Trois candidates se déclarent lors de l'assemblée.

Quatre candidates sont donc en lice :

Mme Paule OUDOT, proviseur du lycée EDOUARD-HERRIOT à Lyon, qui obtient 13 voix, élue

Mme Françoise GOMBERT, proviseur-adjoint du Lycée LOUIS-LE-GRAND à Paris 4 voix,

Mme Patrice-Marie CHAUVAC, professeur de chinois et d'anglais au Collège COYSEVOX à Paris, 2 voix,

Mme Michèle BERLIOZ, principale du Collège Louis-Le-Prince-Ringuet 69 Genas 1 voix.

Paule OUDOT

Et un vote blanc.

Les trois candidates, non élues, seront associées aux travaux du bureau national. Cependant elles n'auront pas le droit de vote, étant associées à titre consultatif, car les statuts de l'association ne le permettent pas. Cette décision de l'AG est valable pour un an et sera représentée à l'assemblée générale de l'année prochaine.

Les « Lettres d'information » sont le prolongement des activités de FCE et donnent un état des échanges.

Il est important que les établissements adhérents fassent remonter leur expérience pour alimenter l'information des lycées et collèges.

L'assemblée générale termine ses travaux à 12h30.

Le Président

La Secrétaire générale

Le Secrétaire général-adjoint,

Jean-Pierre LORENZATI

Anny FORESTIER

Jean-Luc GARCIA



6

Siège social : FRANCE-CHINE-EDUCATION Lycée Victor-Duruy, 33, boulevard des Invalides 75007 PARIS

N° Siren 504 769 795 N° Siret 504 769 795 000 15 Site Internet : www.france-chine-education.fr

☎ 09 6218 2457 📠 01 39 72 60 13 📞 06 27 60 25 06 📧 jeanpierre.lorenzati@orange.fr

02.-Colloque 2011- 2012 prévu le vendredi 21 janvier 2012.

FCE organise son deuxième colloque en coopération avec l'AFPC, Association française des professeurs de chinois, en liaison avec l'inspection de chinois.

Le thème en sera « **Le chinois, langue de mondialisation** », titre retenu à ce jour, susceptible d'être modifié, mais toujours dans le même ordre d'idée, à travers les témoignages de Français utilisant la langue chinoise dans leurs métiers, des entreprises et de l'enseignement supérieur.

La date prévue – sous réserve de confirmation- est le vendredi 21 janvier 2012.

Cette manifestation prendra place dans l'organisation des années croisées linguistiques France-Chine, dont la cérémonie d'ouverture aura lieu le lundi 4 juillet 2011 à Paris.

Une date en janvier est toujours difficile à choisir : entre la DGH et les journées portes ouvertes notamment.

Le lundi 23 janvier est le Jour de l'An de l'année chinoise du Dragon, ce qui ouvre une semaine de vacances pour les Chinois.

Monsieur le Ministre Luc CHATEL vient de nous accorder son haut patronage. Nous l'en remercions très vivement.

03.- Fiche d'adhésion

Associations, Établissements, Membres individuels, Bienfaiteurs

NOM de l'association, de l'établissement, de l'organisation, du membre individuel, du bienfaiteur :

Adresse complète ::.....

Téléphone..... Fax:.....

Courriel établissement : @.....

Courriel personnel : @.....

NOM du Proviseur, du Principal :

NOM (s) du, des Proviseur(s) adjoint(s) et ou du Principal adjoint:.....

Noms et fonctions de la ou des personne(s) chargée des relations avec FCE (si Association ou Etablissement) :

NOMBRE total d'élèves du collège, du lycée :.....

Nombre d'élèves apprenant le chinois :.....

Echange(s) éventuels avec quel (s) établissement du monde chinois :.....

Demande d'échange souhaitée, précisez :.....

Votre région, votre ville est, sont, jumelées avec un, des, homologue(s) chinois, si c'est le cas, avec qui ?.....

Veillez faire parvenir cette fiche au trésorier : Jean-Claude CHEVALIER, France Chine Education, 1, route des Varennes, 89570 TURNY accompagnée de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de : FRANCE CHINE EDUCATION. Une facture acquittée sera adressée à réception par retour de courrier. Renseignements auprès du trésorier (tresorierfce@gmail.com)

Montant de la cotisation 2011-2012 :

Associations et établissements scolaires : 100 €.

Membre individuel : 50 €.

Membre bienfaiteur à partir de 100 €.



7

Siège social : FRANCE-CHINE-EDUCATION Lycée Victor-Duruy, 33, boulevard des Invalides 75007 PARIS

N° Siren 504 769 795 N° Siret 504 769 795 000 15 Site Internet : www.france-chine-education.fr

☎ 09 6218 2457 ☎ 01 39 72 60 13 ☎ 06 27 60 25 06 ✉ jeanpierre.lorenzati@orange.fr

04.- Bureau national

Président : Jean-Pierre LORENZATI, proviseur fondateur, ☎ (fax) : +33 (0)9 6218 2457 ☎ : +33 (0)6 2760 2506,
✉ jeanpierre.lorenzati@orange.fr, 4 allée de la Passerelle, 78700, CONFLANS-STE-HONORINE.

Vice-président: Jacques FRIZON proviseur, Victor-Duruy, ☎ + 33 (0) 1 4062 3162 (fax) +33 (0) 1 4062 3105,
✉ jacques.frizon@ac-paris.fr, <http://lyc-victor-duruy.scola.ac-paris.fr>, 33 bd des Invalides, 75007, PARIS.

Secrétaire générale: Anny FORESTIER, proviseur, Janson de Sailly, ☎ + 33 (0) 1 4505 2009, +33(0) 1 5573 2801 + 33(0) 15573 2802, +33 (0) 6 7005 4896 (fax) : + 33 (0) 1 4553 4390, ✉ a.forestier@janson-de-sailly.fr, <http://janson-de-sailly.fr>:
106 rue de la Pompe, 75116, PARIS.

Secrétaire général adjoint: Jean-Luc GARCIA, principal, Lucie Aubrac, ☎ + 33 (0) 1 4806 8400,
✉ princ.college-lucie-aubrac@laposte.net, 62 rue Fontaine au Roi, 75011, PARIS.

Trésorier : Jean-Claude CHEVALIER, proviseur, ☎ + 33 (0) 3 8635 2147 ✉, tresorierfce@gmail.com,
1 Route des Varennes, 89570, TURNY.

Trésorier-adjoint : Patrick MALVEZIN, directeur, L'Estran, ☎ +33 (0) 2 9802 1254. (fax) : +33 (0) 2 9802 8290,
✉ directeur.estrans@wanadoo.fr [http:// www.estrans-brest.com](http://www.estrans-brest.com), 32 rue de Quimper, 29287, BREST cedex.

Chargé des relations avec l'Outre-mer, l'Etranger et Monaco : Daniel FOUCAUT, proviseur, ☎ : + 33 (0) 3 2324 1692
(fax) : + 33 (0) 6 7753 1802 ✉ daniel.foucaut@gmail.fr, Le Chété, Place des Frères Le Nain,
02000, BOURGUIGNON SOUS MONTBAVIN.

Chargé de la communication : Gérard TISSERONT, proviseur, ☎ +33(0)1 4302 4032 et 09 5260 2914 + 33(0)6 0868 3938
✉ gerard.tisseront@free.fr, 6 rue Jules Auffret, 93330, NEUILLY SUR MARNE.

Assesseur : Paule OUDOT, proviseur, Edouard-Herriot, ☎+ 33 (0)04 72 83 09 60 ✉ 0690027e@ac-lyon.fr,
6, Place Edgar Quinet, 69006 LYON.

Des membres du Bureau national sont disponibles pour, à la demande des correspondants académiques, apporter des informations « en direct » aux chefs d'établissements. Il s'agit de Jean-Claude Chevalier, Daniel Foucaut, Jean-Pierre Lorenzati et Gérard Tisseront qui peuvent également être sollicités directement par les correspondants.

Jean-Claude CHEVALIER suit les académies d'AIX-MARSEILLE, BESANCON, DIJON, GRENOBLE, LYON, MONTPELLIER et NICE.

Daniel FOUCAUT pour les académies d'AMIENS, LILLE, NANCY-METZ, REIMS, STRASBOURG, l'ETRANGER et l'OUTRE-MER.

Jean-Pierre LORENZATI pour les académies de BORDEAUX, CAEN, LIMOGES, NANTES, ORLEANS-TOURS, POITIERS et TOULOUSE ;

Gérard TISSERONT pour les académies de CLERMONT-FERRAND, CORSE, CRETEIL, PARIS, RENNES, ROUEN et VERSAILLES.

05.- Statistiques et correspondants académiques.

STATISTIQUES	Ecoles primaires	14
	Collèges et lycées publics	306
Rentrée 2010	Collèges et lycées privés sous contrat	192
	Instituts et Grandes écoles	129 (R 2009)
	Universités	63 (R 2009)

ETRANGER & MONACO Mission laïque française (MLF) et Association des établissements français à l'étranger (AEFE) : 19 et Etablissements nationaux : 6 (R 2009) Monaco : 2.



Académies	Correspondants	Etablissements
AIX-MARSEILLE	M. Bernard SEON	Proviseur du Lycée Marseilleveyre à Marseille.
AMIENS	Mme Evelyne KENDZIOR	Proviseure du Lycée Jeanne Hachette à Beauvais.
BESANCON	Mme Annie TOBATY	Proviseure du Lycée Victor Hugo à Besançon
BORDEAUX	M. Jean-Paul RICHARD	Proviseur du Lycée Magendie à Bordeaux..
CAEN	Mme Martine VALETTE	Proviseure du Lycée Malherbe à Caen.
CLERMONT-FERRAND.	M. Jean-Paul TRESPEUX	Proviseur du Lycée-Collège Blaise Pascal à Clermont-Ferrand.
CORSE	Mme Michèle ANDREANI	IA-IPR d'anglais, coordinatrice des Langues
CRETEIL	Mme Claudine LEDOUX	Proviseure du Lycée François-Couperin à Fontainebleau.
DIJON	M. Gil CAZENAVE	Proviseur du Lycée Carnot à Dijon.
GRENOBLE	M. Noël CHEVALLIER	Proviseur du Lycée Emmanuel Mounier à Grenoble..
LILLE	M. Henri WAROCZYK	Proviseur du Lycée Pierre de Coubertin à Calais.
LIMOGES	M. François DAVID	Directeur de l'Ensemble scolaire Edmond Michelet à Brive.
LYON	Mme Paule OUDOT	Proviseure Lycée Edouard Herriot à Lyon.
MONTPELLIER	M. Jean-Paul FRAPPAT	Directeur du Lycée ND de la Merci à Montpellier.
NANCY-METZ	M. Gérald ZAVATTIERO	Proviseur du Lycée Frédéric Chopin à Nancy.
NANTES	M JEAN-LOUIS MENDES	Proviseur du Lycée Henri Bergson à Angers.
NICE	M. Philippe RIBOT	Proviseur du Lycée Bonaparte à Toulon.
ORLEANS-TOURS	M. Arnaud PATURAL	Directeur de l'Ensemble scolaire Bourges-Centre.
PARIS	M. Jean-Luc GARCIA	Collège Lucie Aubrac à Paris 11 ^{ème} .
POITIERS	Mme Marie-Thérèse LUCAS	Proviseure du Lycée Camille Guérin à Poitiers.
REIMS	Mme Sabine CARAVELA	Proviseure du Lycée Pierre Bayle de Sedan.
RENNES	Mme Anne BILACK	Proviseure du Lycée Emile Zola à Rennes.
ROUEN	M Michel NEDELLEC	Proviseur du Lycée Jeanne d'Arc de Rouen.
STRASBOURG	M. Jean-Joseph FELTZ	Proviseur du Lycée Jean-Jacques Henner à Altkirch.
TOULOUSE	Mme Christiane GARRIGUE	Proviseure du Lycée Ozenne à Toulouse.
VERSAILLES	Mme Françoise ZANARET	Proviseure du Lycée Jeanne d'Albret St-Germain-en-Laye
GUYANE	M. Daniel FOUCAUT	Proviseur, membre du Bureau national.
LA REUNION	M. Jean-Marc MERLO	Proviseur du Lycée Leconte de Lisle.
TAHITI	M. Alain GUSTO	Proviseur du Lycée Paul Gauguin à Papeete.
ETRANGER & MONACO	M. Daniel FOUCAUT	Proviseur, membre du Bureau national.

06.- . Délivrance des visas pour les voyages organisés vers la Chine.

Un centre de service de visa chinois est ouvert à Paris depuis janvier 2011. Il convient de s'y adresser, l'ancienne adresse rue de Washington n'étant plus opérationnelle. A noter 117 avenue des Champs-Élysées, Métro Georges V ou Charles de Gaulle-Etoile, tél 01 79 97 03 39, fax 01 47 20 63 28 Mél : pariscentre@visaforchina.org

Notre partenaire « MANDARIN VOYAGES » se tient à la disposition des établissements. Ses bureaux se trouvent au 77 avenue des Champs-Élysées, téléphone 01 44 21 81 01.



07.- L'enseignement du chinois dans les établissements français du réseau AEFE dans le monde en 2010-2011.

Nous présentons le premier tableau de l'enquête très complète que nous a communiquée son auteur.

- 18 pays différents
- 40 établissements
- 5 919 élèves
- 129 enseignants
- 9 coordinateurs de sections de chinois

Répartition par cycle :

- Enseignement primaire : 2 865 (49 % des effectifs concernés)
 - Maternelle : 538 (19 % des effectifs de l'enseignement primaire)
 - Élémentaire : 2 327 (81 % des effectifs de l'enseignement primaire)
- Enseignement secondaire : 3 054 (51 % des effectifs concernés)
 - Collège : 2 080 (68 % des effectifs de l'enseignement secondaire)
 - Lycée : 974 (32 % des effectifs de l'enseignement secondaire)

Shanghai, le 25 février 2011

Olivier Salvan
C.E.C.E.F.

08.- « LE GRAND JEU SINO-AMERICAIN », conférence de Pierre Charbonnier, avec l'aimable autorisation de la Fédération des associations franco-chinoises.

Au 19e siècle, on a parlé du « grand jeu » anglo-russe en Asie pour la domination du no man's land au nord du sous-continent indien, grand jeu limité dans le temps et l'espace. Aujourd'hui, depuis l'effondrement soviétique, le grand jeu sino-américain ne fait que commencer, et il est mondial.



Deux théories peuvent expliquer l'évolution actuelle du monde et ses relations conflictuelles : le choc des modèles et le choc des civilisations. Dans ce contexte, trois signes avant-coureurs, préliminaires belliqueux d'un affrontement naissant, sont significatifs : la crise de 1996 dans le détroit de Formose, la destruction de l'ambassade de Chine à Belgrade en mai 1999, l'affrontement indirect au Tibet par séparatistes interposés, et l'utilisation des droits de l'homme comme arme diplomatique destinée à déstabiliser le gouvernement chinois à l'occasion des Jeux Olympiques.

Quelle est la stratégie de puissance de la Chine pour le 21e siècle ? Quelle politique de défense en découle ? Sa priorité stratégique est le développement économique, lequel lui permettra de se doter rapidement des moyens militaires pour « remporter un conflit local dans les conditions de la guerre de l'information » (« Livre blanc sur la défense »).

Dans un premier temps, il s'agit de retrouver sa position dominante en Asie, ce qui passe obligatoirement par la réunification avec Taiwan, pour ensuite faire jeu égal avec les Etats-Unis dans le monde, économiquement et stratégiquement.

La situation apparente aujourd'hui ressemble à une quasi-alliance Pékin-Washington, malgré des crises sporadiques : accord pour lutter contre le terrorisme islamiste, maintien du statu quo dans le Détroit, dénucléarisation pacifique de la Corée du Nord.

En effet, pour poursuivre son développement économique, la Chine a besoin de relations apaisées avec Washington, et surtout de temps : Pékin fait donc le gros dos. Mais à l'évidence les crises deviendront plus aiguës entre celui qui veut retrouver sa puissance d'antan et celui qui entend préserver ses avantages acquis.

La compétition Etats-Unis-URSS était idéologique et stratégique, alors que celle Etats-Unis-Chine est d'abord économique, ce qui sera sans doute un jour plus lourd de conséquences. Pour l'un, le temps est un allié, pour l'autre une contrainte majeure. Chaque jour qui passe augmentera le prix à payer par les Etats-Unis pour arrêter le dragon dans son ascension vers les sommets. Les relations sino américaines sont donc en passe de devenir un grand jeu dangereux pour l'avenir de la planète.

La question qui se pose aujourd'hui n'est pas : « y aura-t-il un jour un conflit ? » Mais : « quelle en sera la forme et quand aura-t-il lieu ? ». Les années 2020-2025, celles où les Chinois ont annoncé vouloir mettre le pied sur la lune, pourraient être celles de tous les dangers.

Pierre Charbonnier : sorti de Saint-Cyr en 1963, il a effectué 35 ans de service dans l'armée de terre, et terminé sa carrière comme général de brigade en 1996. Depuis lors, il se consacre à la Chine, a épousé une chinoise, passé un diplôme universitaire de langue chinoise en 2000 ; il préside l'association Chine-Alsace depuis 2003. Tout spécialement intéressé par la stratégie de puissance de la Chine et le Tibet, il conjugue, pour ce faire, une culture de terrain (21 voyages et séjours en Chine, dont 3 au Tibet central) avec une culture livresque (par exemple, 105 ouvrages sur le Tibet lus et analysés) ; il donne enfin des conférences diverses sur la Chine.



CONTRIBUTION DE J-P. LORENZATI

Notre association s'intéresse en priorité à l'enseignement secondaire, plus démunî en termes de moyens financiers notamment que ne l'est l'enseignement supérieur.

Surtout le plus souvent et de plus en plus les proviseurs, les directeurs et à fortiori les principaux de collège, les directeurs ne savent pas trop par quel bout prendre l'enseignement du chinois.

Quelques faits quelques chiffres : l'enseignement du chinois a été ouvert pour la première fois en Occident, au Collège de France en 1813. Ensuite il a fallu attendre 1957 pour l'ouverture dans le secondaire, au lycée de Montgeron, dans les Yvelines.

Nous avons reçu un historique précis au colloque, le premier qu'ait organisé notre jeune association le 28 janvier 2011 au lycée Janson de Sailly à Paris, que vous trouverez dans les Actes du colloque.

L'enseignement du chinois et les échanges n'ont réellement commencés qu'il y a une vingtaine d'années. Aujourd'hui il y a 2.000 élèves dans le primaire, 27.500 dans le secondaire, reconnus officiellement en étant contractualisés, d'ici 5 ans nous en serons à 50.000 élèves. Le taux d'accroissement moyen depuis les années croisées France Chine de 2004-2006 est de 15% par an. Le nombre de demandes d'ouverture pour la rentrée 2011 est très important.

Le supérieur a dépassé les 19.000 étudiants, non compris les élèves de CPGE et ceux de BTS, Depuis 5 ans existe un programme français qui recrutait 50, puis maintenant 20 élèves chinois particulièrement brillants, qui suivait un programme d'enseignement de français accéléré. Les meilleurs intègrent les plus grandes écoles, Polytechnique et, le plus surprenant, la rue d'Ulm ! Quelques mois après leur arrivée en France ils se retrouvent en tête de classe en CPGE, quel que soit le lycée d'accueil et y compris à Louis Le Grand et à Janson de Sailly, pour ne citer que ces grands lycées parisiens, car ils sont envoyés par deux dans les lycées d'accueil.

Quelles sont les difficultés à surmonter pour nos élèves francophones ?

Nous savons tous évidemment que la « distance » entre le chinois et le français est plus grande qu'entre le français et les langues romanes ou saxonnes. Il faut davantage de temps pour arriver au même niveau.

La conclusion est évidente, il faut le plus tôt possible commencer l'étude du chinois, les résultats dans le supérieur n'en seront que meilleurs.

En tant qu'association nous apportons notre pierre à l'inspection pédagogique de chinois et à son chef l'Inspecteur général Joël BELLASSEN qui connaît très bien l'enseignement supérieur pour y avoir enseigné de longues années.

Personnellement, agrégé d'histoire, 32 ans proviseur, j'ai enseigné à l'école supérieure de commerce de Bordeaux, j'ai ainsi pu bien connaître les différentes facettes des enseignements secondaire et supérieur et leurs articulations.

L'ambassade de Chine par son service éducation, Mme ZHU Xiaoyu, Ministre conseiller chargée de l'Education, Mme LIU Jingyu, 1ère secrétaire, avec laquelle je travaille depuis dix ans, nous apportent un concours précieux pour familiariser nos jeunes francophones. Ainsi en est-il cette année où elle a demandé à FCE de jouer le rôle d'opérateur en emmenant en Chine une centaine d'élèves pendant deux semaines, élèves de 15 ans, venant de 6 lycées différents répartis dans 5 académies. Le séjour en Chine est pris entièrement en charge par le HANBAN, les élèves n'ayant à payer que le billet d'avion, le visa et l'assurance. Le but est de familiariser les familles avec l'enseignement du chinois afin de donner envie aux jeunes d'apprendre cette langue.

Je rappelle que le chinois a repris son rôle de langue régionale. Les jeunes coréens doivent apprendre 1750 mots chinois, les jeunes japonais 2000. Même si les systèmes linguistiques sont différents, l'écriture permet de se comprendre.

Nous sommes en relation avec le Ministère de l'Education nationale qui a particulièrement apprécié le thème de notre premier colloque de janvier 2011 portant sur « Réussir un échange scolaire avec la Chine » et par l'inspection générale de chinois.

Monsieur le Ministre nous avait accordé son haut patronage.

Nous le lui avons demandé à nouveau pour le colloque 2012 qui se tiendra en janvier et il a bien voulu nous l'accorder. Nous espérons que la date du vendredi 21 janvier 2012 pourra s'insérer dans l'année linguistique croisée franco-chinoise qui va commencer.

Notre premier colloque a rassemblé près de 130 personnes avec plus de 90 établissements représentés sur les 540 lycées et collèges enseignant le chinois, dont 41 lycées français à l'étranger répartis dans 18 pays avec 6.000 élèves. Le chinois a été ouvert au lycée français de New-York et son enseignement rendu obligatoire dès le primaire.

Le thème du colloque était très rassembleur. Le chef d'établissement se retrouvant seul avec son unique professeur de chinois dans la majorité des cas, lequel est pour 60% contractuel et pour 40% d'origine sinophone, ne sachant pas s'il sera reconduit dans le même poste l'année suivante, si bien que le chef d'établissement est très demandeur d'informations pratiques lui évitant d'avoir constamment à réinventer la poudre. Pour ce faire nous sommes en liaison avec l'inspection pédagogique et avec le SCAC (Service de Coopération et d'Action culturelle des ambassades et consulats) et les consulats généraux qui sont aussi très demandeurs d'informations.

Nous informons nos adhérents.



En 2012 nous organiserons un colloque dont le thème est « LA MONDIALISATION DU CHINOIS » Nous aurons besoin des témoignages des anciens élèves de nos lycées et des universités où ils ont appris le chinois et de l'utilité professionnelle qu'ils en ont tirée, de la participation du supérieur, Ecoles, Universités, BTS et des entreprises. L'Inspection pédagogique et l'Association Française des Professeurs de Chinois vont coopérer avec nous pour organiser ce colloque. Le but est de répondre à la demande du public en explicitant l'apprentissage du chinois et de montrer les débouchés professionnels s'insérant dans les besoins de notre pays dans un monde qui vient de voir surgir la Chine en tant que deuxième puissance économique mondiale dans une carte des échanges commerciaux et industriels complètement refondue.

La coopération éducative dans l'enseignement supérieur avec la Chine

Etat des lieux

CONTRIBUTION DE D.FOUCAUT

Introduction

Le 12 novembre 2010, Madame Valérie PECRESSE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, accordait un entretien au Figaro.

Elle déclarait que l'objectif de la France était « d'attirer toujours plus d'étudiants chinois...dont 75% en Mastère et en Doctorat »... et pour rendre plus efficace le système de recrutement des étudiants étrangers, la Ministre suggérait non seulement de multiplier « les accords de coopération » entre les établissements d'enseignement supérieur mais aussi d'améliorer « l'accueil des étudiants ».

Le 10 mai 2011, la France accueillait au Quai d'Orsay à Paris, la première réunion du G8 des opérateurs de la mobilité internationale étudiante.

C'est dire que le thème de cette journée d'études est d'actualité.

Pour mieux le cerner, je propose de dresser, sous la forme d'une revue de presse et d'Internet, un état des lieux succinct de la coopération éducative dans l'enseignement supérieur avec la Chine, autour des trois questions suivantes :

- Qui sont les acteurs de la coopération éducative internationale dans le Supérieur ?
- Qu'en est-il de la mobilité des étudiants chinois et de l'attractivité de la France ?
- Quel est l'objet des accords de coopération éducative passés entre les établissements d'enseignement supérieur français et chinois ?

Sources : Educpros.fr, Campus France, Sites ministériels

I- Les acteurs de la coopération éducative internationale dans le Supérieur

Si un sondage était réalisé auprès des étudiants étrangers, Campus France serait probablement désigné comme le premier de ces acteurs.

1.1 Campus France : agence nationale appelée à promouvoir et à valoriser l'enseignement supérieur français à l'étranger.

- Implantation : 128 espaces et 27 antennes dans 97 pays
- Action : 248 adhérents ; 53 sites internet : 24 millions de pages vues en 2010 ; 600 programmes de bourses ; de nombreuses manifestations et un espace documentaire remarquable.
- A signaler :
 - * Le 1er forum Franco Chinois de l'Enseignement Supérieur organisé par Campus France et l'Ambassade de France en Chine le 22/10/2010 à Shanghai – Université de Tongji.La question de la mobilité étudiante entre la Chine et la France semble avoir été au centre des débats. A cette date les actes du forum n'ont pas été publiés.
- * La qualité de l'espace documentaire du site de Campus France : dossiers thématiques, publications institutionnelles, catalogues de formations, guides, statistiques et études...
 - Ex : La collection Repères qui donne la parole aux « penseurs de la mobilité »
 - Les Notes de Campus France
 - Les Dossiers (Dossier n°4 Chine octobre 2010)

1.2 Les Services des Relations Internationales (RI) des Universités et des établissements d'enseignement supérieur

Réf : Les notes d'EduFrance, n°3, mars 2006

Résultats de l'enquête conduite en 2006 sur les services des relations internationales pour le compte de la Conférence des Présidents d'Université.



1.3 Les associations et les Collectivités territoriales

1.3.1 L'EAIE (European Association of International Education)

- But : faciliter l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Europe et dans le monde.
- La conférence annuelle de l'EAIE s'est tenue à Nantes du 15 au 18 septembre 2010. Thèmes abordés dans les ateliers, tables rondes et séminaires : l'évaluation des diplômés étrangers, les accréditations, l'accueil des étudiants étrangers, le développement des partenariats...

1.3.2 L'Alliance Française

Implantée dans le monde entier, l'Alliance Française collabore étroitement avec Campus France dont les bureaux sont souvent hébergés au sein de ses locaux.

1.3.3 Dans une moindre mesure, les Collectivités Territoriales, dans le cadre de la coopération décentralisée.

Réf : www.diplomatie.gouv.fr/

Coopération décentralisée/Dossier pays/Chine.

- Informations sur les projets de coopération décentralisée des collectivités territoriales engagées en Chine.
- Cartes de la coopération décentralisée.

II La Mobilité des étudiants chinois

L'accélération des échanges et de la mobilité des étudiants chinois semble être liée à la mondialisation et à l'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Réf : lois sur l'éducation (1995) et sur l'enseignement supérieur (1998)

2.1 La population étudiante chinoise

2.1.1 En 2008 la Chine a pris la 1ère place des 10 premiers pays d'origine des étudiants internationaux

Sur les 27 millions d'étudiants chinois, inscrits dans les 2 663 établissements d'enseignement supérieur, 441 000 - soit 1,7% - étaient en mobilité internationale.

2.1.2 Dans un contexte de réformes et de tensions,

- Les concours d'entrée en Master et en Doctorat sont très sélectifs (en 2009, 150 000 titulaires d'un Master n'ont pu accéder au Doctorat)

- La qualité des enseignements semble être très inégale entre les Universités de rang national (100), celles de province (300) et les Universités municipales (700)

- Les enseignants sont en nombre insuffisant

- L'adaptation au marché du travail (32% des étudiants titulaires d'une licence longue ne trouvent pas d'emploi) et le niveau des rémunérations sont faibles

de nombreux étudiants chinois cherchent à quitter leur pays pour entreprendre des études à l'étranger : c'est une « mobilité diplômante »

Réf : Dossier N°4 Chine, Campus France, octobre 2010, p 6

Extrait :

« De nombreux étudiants chinois cherchent en effet à quitter leur pays pour effectuer des études à l'étranger, soit au terme de leur diplôme universitaire par désir d'obtenir une meilleure qualification ou un diplôme dont l'accès leur est refusé en Chine (Master, Doctorat), soit dès la fin de leurs études secondaires parce qu'ils estiment leur université d'affectation incapable de leur offrir un diplôme "monnayable" sur le marché de l'emploi ».

2.1.3 Perspectives

Réf : Educpros.fr Julia Zimmerlich 10.03.10

Extrait :

« Les projections de l'Unesco prévoient un doublement de la population étudiante entre 2000 et 2015... avec une explosion des marchés indiens et chinois (55 millions d'étudiants).

« L'Inde et la Chine n'ont pas les structures d'accueil suffisantes pour répondre à cette hausse de la demande de formation », explique Pierre Tapie, Président de la CGE, lors d'une conférence de presse, le 9 mars 2010 ».

2.2 Qui accueille les étudiants chinois?

- En 2008-2009 les Etats Unis se positionnaient au 1er rang : 98 235 étudiants, soit 14,6% du total des étudiants étrangers,

- suivis du Royaume Uni : 47 000 soit 18,7% du total des étudiants étrangers, de l'Australie, de la Corée du Sud, du Canada, du Japon, de Singapour et de la Nouvelle Zélande.

- la France se situant à la 9ème place des pays d'accueil avec 27 100 étudiants en 2008/09 soit 10,3% du total des étudiants étrangers.



Selon l'OCDE - Regards sur l'éducation 2010. Indicateurs de l'OCDE - les facteurs qui interviennent dans le choix du pays d'accueil seraient :

- la langue d'enseignement,
- les relations historiques, politiques et économiques entre les pays,
- le coût des études,
- la politique d'immigration,
- le prestige des établissements,
- la valeur et les conditions de délivrance des diplômes
- la transparence et la souplesse des formations.

Réf : Campus France, Les chiffres clés de la mobilité, p9, Janvier 2011

2.3 L'attractivité de la France

2.3.1 Les étudiants étrangers en France

Réf : Campus France Rapport d'activité 2009, p 3
Etat des lieux de la mobilité étudiante. Chiffres clés.

Extrait :

«Après deux années de recul, le nombre d'étudiants étrangers en France s'est accru à nouveau en 2008-2009, pour atteindre le nombre de 264 352 étudiants étrangers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, soit plus 1,3% par rapport à 2006.

Au total, aujourd'hui en France, 11,9% des étudiants sont étrangers (contre 7,1% en 1998).

Selon le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, qui analyse plus finement ces chiffres, « près d'un étudiant étranger sur deux (44,1%) est issu du continent africain : un quart des étrangers vient du Maghreb et un cinquième du reste de l'Afrique. Moins d'un quart est issu d'Europe (22,6%), dont 18,2% de l'Union européenne. Enfin, 23,9% sont originaires d'Asie et 8,2% du continent américain, alors que le continent océanien est peu présent».

* Note d'information Enseignement supérieur et Recherche, 10.02, février 2010, MESR-DGESIP / DGRI-SIES.

Au nombre de 27 112 les étudiants chinois représentent aujourd'hui la 2ème population d'étudiants étrangers après le Maroc (30 300/11,5%), soit 10,3% dans le total des étudiants étrangers

2.3.2 Les étudiants chinois en France

Réf : Dossier N°4 Chine, Campus France, octobre 2010, p 11

Extraits en italique.

Une enquête, conduite par Campus France et l'Ambassade de France en Chine, révèle :

- que « la mobilité étudiante chinoise vers la France est diverse »

« Un cinquième relève de la mobilité encadrée dans le cadre d'échanges inter-universitaires bilatéraux. La sélection des étudiants est assurée conjointement par les établissements chinois et français... »

« Les quatre cinquièmes de la mobilité étudiante chinoise en France demeurent le fruit de démarches individuelles... Mais le recrutement, en amont, et l'accueil en France, en aval, sont très souvent le résultat de l'action d'agences intermédiaires... »

En Chine, les espaces Campus France évaluent les projets académiques des candidats sur la base des préinscriptions en spécialité, anticipées ou conditionnelles, qu'ils ont obtenues auprès des universités françaises. En France, l'inscription en spécialité est, dans 90% des cas, précédée d'1 à 3 semestres d'apprentissage du FLE. De ce fait cette disposition alimente « une population importante d'étudiants "flottants", à la recherche d'une inscription réelle en spécialité à l'issue de leur année de FLE. »

- que les étudiants chinois s'inscrivent majoritairement au niveau Licence (49%) et au niveau Master (46%)

- qu'en termes de domaines d'études, les étudiants se répartissent comme suit :

35% d'entre eux en Sciences Economiques et Sociales ;

32% en Lettres et Sciences Humaines ;

28% en Sciences ;

4% en Droit-Sciences Politiques

1% en Médecine, Pharmacie, Dentaire.

- que « le plus grand nombre d'étudiants chinois suit des études supérieures dans l'académie de Paris » (10,5%), « puis dans celle de Lille, de Créteil et de Montpellier ». L'académie d'Amiens (1,3%) se situe au 23ème rang.

- que les étudiants poursuivent majoritairement leurs études à l'Université (73,10%)

- que 58% de ceux qui font le choix des Grandes Ecoles (25,90%) s'inscrivent en Ecoles d'ingénieurs.

Réf : Dossier N°4 Chine, Campus France, octobre 2010, p 14



III Les accords de coopération éducative dans l'enseignement supérieur entre la France et la Chine

Réf : Dossier N°4 Chine, Campus France, octobre 2010, p 15

« La coopération éducative franco-chinoise s'inscrit dans le cadre de l'accord administratif sur la coopération en éducation signé le 18 mars 2002.

A ce jour, la coopération universitaire française avec la Chine porte sur un large éventail d'actions qui couvrent tous les domaines disciplinaires, avec une forte représentativité des formations dans les domaines de l'économie, de la gestion et du commerce, du droit et des sciences politiques, des spécialités médicales et des sciences de l'ingénieur ».

3.1 Les partenariats d'enseignement supérieur prennent des formes diverses

3.1.1 La délocalisation de diplômes en vue par exemple de former des ingénieurs « à la Française »

Ex : L'Ecole Centrale de Pékin ouverte en 2005 sur le campus de l'Université d'Aéronautique et d'Aérospatiale de Pékin

Réf :

Educpros.fr Centrale Pékin, un défi pédagogique et financier

3.1.2 La création de doubles diplômes ou d'aide à la création de filières de formation comprenant une forte dimension internationale

Ex : Présentation du Master 2 Administration des Entreprises de l'IEMN-IAE de l'Université de Nantes

Réf

www.atlanpole.fr IEMN-IAE

3.1.3 Des programmes d'échanges, de formation et de recherche

Ex : Inauguration du centre Franco-Chinois de l'Innovation le 18/01/2011

Réf :

www.ambafrance-cn.org

3.2 Le plus souvent les établissements d'enseignement supérieur (Universités et Grandes Ecoles) ouvrent des bureaux de représentation en Chine et délèguent des représentants permanents pour promouvoir leurs établissements et recruter des étudiants chinois

3.2.1 C'est la politique conduite par « Sciences Po Paris, l'ESSEC, HEC, Euromed Management, EM Lyon, le groupe des Ecoles Centrales, le groupe des Ecoles Aéronautiques (GEA), le réseau des Universités de Technologies (UT), Paris Tech, le consortium français de formation d'ingénieurs en nucléaire civil (FINUCI), l'IESA, l'Université Paul-Valéry (Montpellier III), l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV) ».

Réf : Recruter des étudiants étrangers : entre cash-machine et casse-tête : un dossier Educpros

3.2.2 Le dispositif Campus France : « un dispositif sur mesure »...

Réf : Dossier N°4 Chine, Campus France, octobre 2010, p 16

3.3 La coopération éducative dans l'enseignement supérieur s'appuie aussi sur le développement de programmes de bourses

Exemples :

3.3.1 Le programme ThalesAcademia, créé en 2006 : 10 établissements supérieurs français dont deux universités : Paris Dauphine et Paris Sud XI, au profit d'étudiants chinois de niveau Master, dans les domaines Sciences de l'Ingénieur et Commerce Gestion.

Réf :

Ambassade de France en Chine. Programme Thalès-Academia

Ce programme ne sera pas reconduit au-delà de l'année universitaire 2010-2011

3.3.2 Le programme de bourses CAI-Yuanpei, créé en 2009.

Mis en œuvre par EGIDE, opérateur du MAEE, il porte sur des projets scientifiques franco-chinois de niveau Doctorat.

Réf :

www.egide.asso.fr

www.ambafrance-cn.org

Communiqué de presse

Un éclairage particulier sur le *programme de bourses Cai Yuan* ...

3.3.3 Les bourses attribuées par l'Ambassade de France en Chine et le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes :

pour près de 1200 étudiants chinois en 2008



Conclusion

* Si, selon Campus France, il y a de très bonnes raisons d'étudier en France,

Réf : Campus France : dix très bonnes raisons d'étudier en France

- les établissements d'enseignement supérieurs français cherchent toujours à améliorer les dispositifs d'accueil des étudiants étrangers pour leur offrir le meilleur parcours de réussite possible.

Réf :

- Enquête de Campus France auprès de ses membres (17/02/2011)

- Educpros.fr Accueil des étudiants étrangers. Un enjeu plus ou moins intégré par les écoles.

* Le 10 mai dernier au cours de la réunion du G8 des opérateurs de la mobilité internationale étudiante, Alain JUPPE, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes, déclarait que la mobilité internationale avait « *profondément changé de nature* », et que nous nous éloignons « d'un modèle basé sur les influences géopolitiques et culturelles traditionnelles pour un système plus ancré sur le développement économique et l'avantage concurrentiel de chaque établissement. »

et proposait cinq objectifs pour son ministère :

* « attirer les étudiants à fort potentiel des pays émergents », notamment « dans les secteurs des sciences dures, de l'ingénieur, du droit, de l'économie, et de la gestion.

* intensifier la promotion de l'offre d'études en France avec Campus France,

* mieux accompagner les étudiants à travers une charte de qualité de l'accueil des étudiants boursiers,

* simplifier les préinscriptions (par le biais de procédures dématérialisées)

* soutenir la politique de bourses ».

Réf :

Educpros.fr Valérie PECRESSE et Alain JUPPE fixent le cap de l'accueil des étudiants étrangers.

10.- Lycée Ste-Marie St-Dominique à Bourges.

Le vendredi 6 mai le Lycée Ste-Marie St-Dominique à Bourges, dont le directeur est Arnaud PATURAL correspondant académique de FCE pour Orléans-Tours, recevait le Représentant de Taïwan en France, M Michel Ching-Cheng LU. Le but de cette visite était le soutien de l'échange conclu en juin 2010 entre l'établissement berruyer et le Wenzan Ursuline College of Languages de Taïwan. C'est l'un des deux cents projets lancés avec des établissements scolaires et cinquante-six projets de coopération avec la France. J-P. LORENZATI et Gérard TISSERONT participaient à cette rencontre.

La journée s'est poursuivie par une rencontre à la Préfecture et au Conseil général du Cher par Mme la Préfète et Monsieur le Président du Conseil général.

11.- Ensemble scolaire de L'Estran à Brest



Patrick MALVEZIN, membre du BN

Quel établissement, au moins pour les lycées, n'affiche pas une « vocation internationale » ? Appellation inégalement contrôlée, qui, recouvre, derrière un affichage récurrent, des réalités diverses, plus ou moins consistantes ou discriminantes. Pour notre part, Charles de Foucauld fut l'un des premiers en Bretagne, ainsi que le premier à Brest, et longtemps le seul, à obtenir l'ouverture d'une section européenne, à une époque où leurs cahiers des charges, leurs ouvertures et leurs évaluations n'étaient pas faciles.

L'expérience et les résultats obtenus la classent toujours aux premières places, et Fénelon, pour sa part, développe depuis de nombreuses années une section européenne qui n'est pas ordinaire. Si, désormais, la présence d'un professeur, validé en « DNL » (Discipline non linguistique) suffit pour ce label (sans parler, ici ou là, de parcours proposés hors pistes) cette banalisation en marche n'efface pas la réalité des acquis et de leurs prolongements. De l'Europe à l'Asie de plus, au-delà de ces sections, la dimension internationale (accueils, voyages, échanges, et jumelages),

depuis longtemps, ne se limite pas, pour notre groupe, aux frontières de l'Europe. Ainsi, l'an passé, fêtons-nous 20 ans d'échanges avec la Thaïlande, et, aujourd'hui, venons-nous de recevoir nos nouveaux partenaires chinois. Ces réalisations ne sont pas toujours faciles, comme certains le savent, et comme vous pourrez, ici, l'entrevoir. Ils demandent une volonté et des investissements forts, mais c'est à ce prix que la dimension internationale de notre effort pour, ensemble, construire son futur » est, pour nous, une réalité consistante.



Le chinois est la première langue parlée dans le monde par plus de 1,4 milliard de personnes. Considérée comme l'une des trois premières puissances mondiales, la Chine nous inquiète parfois, mais surtout nous fascine. L'étude de la langue chinoise, vecteur commun des cultures de l'Extrême-Orient, offre de nombreux intérêts. C'est une option sur l'avenir. Pour ceux qui voudront donner une dimension internationale à leur vie professionnelle, le chinois valorisera incontestablement leur cursus.

C'est aussi un contact avec une forme de pensée et d'expression radicalement différente, une voie d'accès privilégiée à une culture millénaire procurant souplesse et ouverture d'esprit. Langue bien vivante, le chinois est une langue différente mais pas difficile ; son étude ne suppose aucune disposition intellectuelle particulière. Son écriture, non alphabétique, fascine. Elle possède une dimension esthétique incontestable, celle de la calligraphie.



Cette initiation a pour objectif de démystifier en douceur le côté inaccessible des sinogrammes chinois, d'apporter une présentation objective de la culture et de la civilisation chinoise. Selon les sujets choisis, des liens avec d'autres disciplines sont possibles (le théâtre d'ombre par exemple). Voilà donc une belle opportunité pour nos collégiens de Charles de Foucauld à Brest.

Patrick MALVEZIN. Membre du Bureau national de FCE.

12.-. Chinois : le Capes externe et les agrégations fermés pour la session 2012

DEPECHE DE L'AEF

« Nous sommes, enseignants de chinois, fort alarmés par la fermeture annoncée par le ministère de trois concours de recrutement de professeurs de chinois sur quatre : le Capes externe ainsi que les deux agrégations. Seul le Capes interne reste ouvert », indique à AEF Isabelle Han, présidente de l'association française des professeurs de chinois, vendredi 17 juin 2011. Cette annonce a été faite sur le site du ministère de l'Éducation nationale et par écrit aux présidents de jury des quatre concours, précise Isabelle Han. Les inscriptions aux concours de la session 2012 sont ouvertes depuis le 31 mai et jusqu'au 12 juillet. Interrogé par AEF sur les raisons de ces fermetures, l'entourage de Luc Chatel indique que ces choix « ne constituent en rien une mesure de défiance à l'égard de cette langue dont l'enseignement se développe au sein de nos collèges et de nos lycées depuis une dizaine d'années ».

« Cependant, il apparaît que les recteurs d'académie ont connu, l'an passé, des difficultés pour affecter les lauréats des concours externes de langue chinoise, notamment en raison du nombre important, dans cette discipline, de professeurs contractuels qui permettent de répondre à la demande d'enseignement », justifie le ministère de l'Éducation nationale. Aussi « l'ouverture, pour la session 2012, du [seul] Capes interne de chinois vise à répondre à cette situation particulière ». L'entourage du ministre estime que « ce concours va permettre de répondre à la demande d'enseignement de la langue chinoise ».

En outre, « ce choix a également une dimension sociale puisque le Capes interne va ouvrir des perspectives de titularisation à celles et ceux qui enseignent dès à présent le chinois à nos élèves, dans le cadre de contrats à durée déterminée ».

SEIZE POSTES OUVERTS AU CAPES EN 2011

En 2011, « douze postes étaient ouverts au Capes externe, quatre au Capes interne, deux à l'agrégation externe et zéro à l'agrégation interne », rappelle Isabelle Han. « Cette année, seul le Capes interne reste ouvert, mais nous ne savons pas encore pour combien de postes. » En outre, la présidente de l'APFC regrette que seul reste accessible le concours interne « qui s'adresse à des gens ayant déjà une expérience de trois ans d'enseignement ».

Isabelle Han chiffre à « 26 279 » le nombre d'élèves suivant des cours de chinois en France et à « 29 207 élèves » si l'on inclut les lycées français à l'étranger. Ils peuvent apprendre cette langue « en section orientale, dès l'école primaire, en LV1, LV2 ou LV3 ». « Le nombre d'apprenants ne cesse d'augmenter, et nos enseignants, titulaires ou non, sont très investis non seulement dans leur enseignement mais aussi dans l'organisation de manifestations diverses et variées pour la promotion de leur discipline », insiste-t-elle.



TITULAIRES EN SOUS-NOMBRE

« En se voyant retirée la possibilité de se titulariser, ils se voient coupés dans leur élan de manière incompréhensible, d'autant plus que les enseignants de chinois titulaires sont en sous-nombre (38 % des enseignants actuels) », précise Isabelle Han. « Les étudiants de master, qui ont suivi une première année sans se voir offrir de concours en deuxième année, sont désemparés. »

De mai 2011 à mai 2012, se tient l'année du français en Chine, « résultat d'un accord entre les présidents des deux pays pour la promotion de la langue française en Chine et de la langue chinoise en France », relève enfin l'enseignante qui y voit là « une ironie du calendrier ».

L'AFPC, fondée en 1984, revendique « environ 430 membres », « enseignants de langue et civilisation chinoises dans le primaire, le secondaire, le supérieur ou dans le cadre associatif, ainsi que des sympathisants amoureux de la culture chinoise ».

- Contact : Association des professeurs de chinois, Isabelle Han, présidente, www.afpc.asso.fr

FCE a appris avec étonnement la décision du Ministère de supprimer les agrégations et le Capes externe de chinois alors même que le chinois ne compte que moins de 40% de professeurs titulaires, c'est-à-dire de professeurs dûment formés à leur métier, dépassant le stade des contractuels qui, pour un certain nombre, n'enseignent qu'en attendant de trouver un métier plus stable que des CDD.

Nous connaissons tous l'importance de la Chine, pays émergent, à la croissance annuelle proche de deux chiffres, malgré la crise, et sa recherche d'interlocuteurs pratiquant sa langue dans le but de développer et de faciliter les échanges industriels et commerciaux. Elle fait un effort extrêmement important dans de très nombreux pays, dont la France, avec notamment l'intermédiaire de la coopération décentralisée qui joue un rôle vital dans ce but.

Vis-à-vis de nos interlocuteurs chinois, alors que s'ouvrent les années croisées linguistiques France-Chine il y a contradiction complète entre cette manifestation et la mesure annoncée. Si nous voulons que le français se développe en Chine, que nos commerciaux, que nos produits industriels soient appréciés, pouvons-nous nous passer de personnels formés par des enseignants de qualité, est-ce vraiment la bonne méthode? Si nous voulons jouer un rôle correspondant à nos capacités nationales n'est-il pas essentiel que nous formions des professeurs recrutés selon les standards habituels de haut niveau pour être reconnus en tant qu'interlocuteurs afin qu'eux-mêmes donnent un enseignement de qualité qui apportera à nos futurs cadres la formation indispensable pour accéder à l'Extrême-Orient car, au-delà de la Chine, le chinois est redevenu une langue régionale, la langue de référence pour cette partie du monde, permettant un accès auprès de la Corée du Sud et du Japon, l'ensemble de cette région de la planète est maintenant essentiel pour le développement des autres pays.

13.-. Remise des insignes de la Légion d'honneur à Evelyne KENDZIOR, correspondante de FCE pour l'académie d'Amiens.



Evelyne KENDZIOR

Monsieur Nicolas DESFORGES Préfet de l'Oise a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Evelyne KENDZIOR-PELLEREAU Proviseur du Lycée Jeanne HACHETTE à BEAUVAIS, en présence de Monsieur Alain CHEVREL Inspecteur d'Académie de l'Oise, du Général JELENSPERGER Président de la Société d'Entraides des membres de la Légion d'Honneur et de Jean-Pierre LORENZATI, Président de France Chine Education.

Enfin, au delà du 12 mai, ce jeudi 26 mai avec tous les élèves sinisants du Lycée Jeanne HACHETTE, nous avons organisé une visioconférence avec notre partenaire chinois de Hong Kong (Lycée International de Hong Kong SECTION CHINOISE). Un moment très fort ! Nos élèves français se sont exprimés en chinois puis en français et les élèves chinois en français puis en chinois. Nous avons chanté en chinois et les élèves chinois en français (Frère Jacques). Nous nous sommes quittés après avoir envisagé un échange pour l'année scolaire 2011-2012.



14.- Planète chinois :

Nous attirons l'attention sur les dernières livraisons de « Planète chinois » édité par le SCÉREN-CNDP.

Décembre 2010 : La médecine traditionnelle, les messages urbains, Shanghai hier et aujourd'hui et Prendre un taxi en Chine...

Mars 2011 : Grandir en Chine : de l'enfant terrible à l'adolescent surmené, voyages en train, Kachgar au Xinjiang, le baccalauréat chinois, le transsibérien, le certificat de chinois ou HSK.

Juin 2011 : Chine, vers de nouvelles pratiques environnementales, Hangzhou, Suzhou, Beijing à vélo, la mer.

Pour ne citer que quelques articles pour chaque livraison !

Planète chinois s'impose de plus en plus comme la référence indispensable dans nos CDI et pour invite nos élèves sinisants à s'y abonner personnellement, recevant ainsi des éclairages et des compléments de cours remarquables, complétés par les liens Internet.

15.- Luc KIEFER nous a quittés:

Luc KIEFER, proviseur du lycée Frédéric-Chopin de Nancy de 2004 à 2010, nous a quittés le 18 janvier 2011. La maladie l'avait touché en décembre 2009. Il est né en septembre 1950 à Briey Il avait introduit l'enseignement du chinois dans son lycée dès 2004. Diplômé de Lettres classiques et d'histoire il a commencé sa carrière de direction d'établissement en 1969, en faisant fonction de principal-adjoint, puis en exerçant en tant que C.P.E. puis fût nommé proviseur-adjoint au lycée de Rombas en Moselle en 1984.

J'ai fait sa connaissance en avril 2005, lors d'une mission que m'avait confiée M l'Inspecteur général sur une invitation du HANBAN (Bureau de la Promotion du Chinois Langue étrangère). Nous sommes allés à Pékin et à Shanghai. Le 29 septembre 2007 il était présent au Lycée Victor-Duruy pour la fondation de FCE. Depuis lors il avait accepté d'en être le correspondant pour l'académie de Nancy-Metz.

Nous avons présenté toutes nos condoléances à son épouse, à ses enfants et à leurs familles.

Jean-Pierre LORENZATI



